

EXECUTIVE SUMMARY

Enquête sur les lauréats de Tremplin Entreprises des 5 dernières éditions

Performances et parcours type de la startup innovante

Le concours Tremplin Entreprises

Co-organisé par le Sénat et l'ESSEC depuis 1999, Tremplin Entreprises est un concours national pour les entreprises innovantes et un événement de référence pour les acteurs du capital-risque.

Chaque année, les 30 meilleures startups parmi plus de 300 candidatures sont sélectionnées par un jury de 45 experts. Le concours regroupe 4 catégories : Internet et services ; Logiciels et systèmes; Sciences de la vie ; Energies, matériaux et composants.

Présentation de l'enquête

Spécialiste des modèles de croissance et partenaire de Tremplin Entreprises, In Extenso Innovation Croissance a réalisé une enquête, en mars 2016, auprès des startups innovantes qui ont été lauréates du concours lors des 5 dernières éditions. Parmi les 150 lauréats, 101 startups y ont répondu.

L'enquête présente tout d'abord **les performances des lauréats de Tremplin Entreprises** (pérennité, emploi, levées de fonds, chiffre d'affaires et international).

Elle donne ensuite des indications sur **le parcours type de la startup innovante** (modèle, R&D, accompagnement, aides, financement...).

Les performances des lauréats de Tremplin Entreprises

1- Pérennité et emploi

- Les startups lauréates sont pérennes et créent de l'emploi. En effet, 92 % sont encore en activité et comptent 13,5 salariés en moyenne.

2- Financement

- 55% des startups lauréates ont réalisé une augmentation de capital suite à leur participation à Tremplin.

3- International et croissance

- Ces startups montrent de belles perspectives de croissance : 25 d'entre elles réalisent plus d'1 M€ de chiffre d'affaires dont 11 plus de 2,5 M€ de chiffre d'affaires.
- L'international est rapidement considéré comme un marché porteur pour ces startups puisque 26% d'entre elles se développent déjà sur d'autres marchés, et plus particulièrement les lauréats en Energies, matériaux et composants (44%).

La bonne surprise de l'enquête est le taux très élevé de pérennité des startups lauréates. Il faut néanmoins modérer ce constat car l'enquête portant sur 5 éditions, le recul que nous avons sur les startups lauréates varie entre 1 et 5 ans.

La 2ème bonne nouvelle à retenir est que plus de la moitié des lauréats ont levé des fonds. Enfin, 28% des startups réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1 M€, ce qui est remarquable compte tenu du caractère early stage des lauréats du concours.

Parcours type de la startup innovante

L'enquête a identifié des caractéristiques communes auprès des lauréats interrogés qui permettent de définir un parcours type de la startup innovante.

1- Modèle économique et R&D

- 84% des startups sont positionnées BtoB car c'est un modèle qui rassure les investisseurs
- 224 brevets ont été déposés dont 89% pour les catégories Energies, matériaux & composants et Sciences de la vie
- Plus de la moitié des effectifs des startups est concentrée sur la R&D

Ces chiffres ne sont pas surprenants dans la mesure où Tremplin Entreprises s'adresse aux investisseurs. Le BtoB rassure, versus BtoC où les volumes doivent être très élevés. Les brevets et la R&D créent des barrières à l'entrée qui intéressent les investisseurs.

2- Accompagnement des startups

- 76% des startups interrogées déclarent être accompagnées, principalement par des incubateurs et pépinières
- 56% sont membres d'un pôle de compétitivité.

Ceci reflète la maturité de l'écosystème entrepreneurial en France pour les startups innovantes. Il y a 10 ans ces chiffres n'étaient pas aussi élevés. La généralisation des incubateurs publics / privés et académiques est une réalité aujourd'hui. Et les pôles de compétitivité lancés en 2005 sont aujourd'hui bien opérationnels et soutiennent les startups.

3- Financement

- Parmi les 55% des startups lauréates qui ont réalisé une augmentation de capital, l'enquête révèle que le ticket moyen en amorçage est de 755 K€ et en capital-risque de 2,5 M€.*
- Le montant moyen levé par les lauréats est de 1,4 M€. La catégorie Internet et services a levé en moyenne 677 K€ ; Logiciels et systèmes 1 M€ ; Energies, matériaux et composants 1,9 M€ ; Sciences de la vie 1,3 M€.

Toutes les startups ont un point commun : elles cherchent du financement en capital. Certaines cherchent un premier tour en « amorçage » et d'autres le tour de financement ultérieur en « capital risque ». Les chiffres révélés par l'enquête sont un bon indicateur de ce qu'une excellente startup peut espérer lever sur le marché français. On constate que les financeurs en « amorçage » et en « capital risque » sont bien présents, contrairement parfois aux idées reçues.

4- Aides et prêts

- Concernant les financements non dilutifs, une très grande majorité des lauréats interrogés déclare bénéficiaire du crédit impôt recherche (87%) et/ou du statut Jeune Entreprise Innovante (79%).
- 48 % des startups ont bénéficié de subventions. Le montant moyen est de 200 K€.
- 53 % des startups ont bénéficié de prêts et d'avances remboursables. Le montant moyen est de 410 K€.

Ces chiffres confirment que l'Etat joue un rôle crucial dans le soutien des projets innovants à leur démarrage et que les mécanismes proposés sont très utilisés par les startups.

*Ces résultats sont basés sur du déclaratif. Il faut noter que les lauréats des 4 catégories ont déclaré parfois un cumul d'augmentations de capital et qu'un lauréat a levé 22 M€.